



## RUE PORTE-DE-FRANCE

Extrait de « Nîmes et ses rues »

tome 2, pages 253 à 260

par Albin Michel, 1876

Il était tout naturel que cette rue prit le nom du monument qui la décore, aussi nos édiles n'ont pas hésité à réunir sous cette appellation unique les diverses parties de cette rue qui portait autrefois plusieurs noms, tels que Puits-de-l'olivier, de l'Enfance et de la Charité. C'est par arrêté municipal en date du 27 mars 1857 que cette mesure a été prise.

Cette porte, qui faisait partie de l'enceinte romaine, s'appelait autrefois Porte-Couverte, Porta Cooperta, soit parce qu'elle était couronnée d'une plate-forme couverte sous laquelle les soldats pouvaient s'abriter, on bien à cause de l'étage ou attique orné de pilastres qui la surmontait, de là vient l'expression populaire de Pourtalas ou grand portail. Cette porte est formée d'un seul arceau à plein cintre, de 6m58 de hauteur, sa clef est de 4m12 de largeur, les pieds droits et l'architecture sont en pierre de taille et les espaces intermédiaires en moellons smillés.

Voici la description qu'en donne M. Germer-Durand fils dans son ouvrage intitulé : *Promenades d'un curieux dans Nîmes*

« On remarque sur les côtés, comme sur la Porte d'Auguste, de larges rainures dans lesquelles descendait la herse en bois garnie de fer (cataracte), que les gardiens, du haut des chemins de ronde, manœuvraient à l'aide d'anneaux et de chaînes ou au moyen d'un tour muni de cordes. Un peu en arrière de ces rainures on coulisses on voit des trous où s'encastrait la barre transversale (vectis), qui maintenait les vantaux des portes, de chaque côté desquelles on remarque aujourd'hui encore les amorces de deux tours semi-circulaires ».

Elle prit le nom de Porte d'Espagne (*Porta Hispana ou Spana*), parce qu'elle se trouvait sur le parcours de la voie Domitienne. Polybe nous apprend en effet que les Romains, avant la conquête des Gaules, avaient déjà établi entre Empurias, en Espagne et la rive droite du Rhône, une voie militaire sur laquelle étaient élevées des colonnes miliaires plantées de huit en huit stades. A l'occasion des grands travaux que le proconsul *Domitius Ænobarbus* fit exécuter sur cette voie plus d'un siècle avant l'arrivée d'Auguste à l'empire, elle reçut le nom de Via Domitii.

« Cette route, après avoir franchi la Porte d'Espagne, passait devant la Maison Carrée (*Capitolinm*), prenait la rue appelée aujourd'hui de l'Agau et sortait par la Porte d'Auguste ou Porte d'Arles.

La Porte d'Espagne est désignée comme nom de quartier dans plusieurs donations faites au chapitre de Nîmes en 920, 913, 973, 1043 et en 1080 (1).

Sa structure solide, les deux tours qui la défendaient, les eaux des anciens fossés de la ville de laquelle elle était séparée depuis la ruine de l'enceinte romaine par Charles-Martel (838), tout avait contribué à en faire comme une sorte d'ouvrage séparé.

Aussi, dès 1037, la voyons-nous s'appeler Château (*Castrum de Porta-Spana*), dans le contrat de mariage de Pons, fils aîné de Guillaume dit Taillefer, comte de Toulouse, avec Majore (2) qui reçoit, à titre de domaine, ce château ainsi que divers autres biens plus considérables.

De 1105 et 1114, ce quartier contenait quelques maisons (*stase*), jardins (*ferrage*) ou vignes, et comme fief donnait son nom à divers personnages, tels que *Willelmus de Porta Spana* et *Petras Stephanus de Porta Spanice* (3).

*Cette porte devint le noyau d'un faubourg, et parmi les hôtelleries (Deversoria) qui s'y groupèrent, il y en eut bientôt une spécialement affectée par la dévotion publique aux pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle et qui devint plus tard un hôpital. En 1210, on donna cette appellation : Porta cohopta in porto infirmorum (4). »*

Au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle les noms de Porte Couverte, Maladrerie, Maison de Saint-Jacques et hôpital des Chevaliers à Porte Couverte se retrouvent dans les Chartes.

C'est au XVII<sup>e</sup> siècle, probablement à l'occasion de l'arrivée à Nîmes de Louis XIV (1660) après la paix des Pyrénées (5) que les inscriptions suivantes furent peintes dans les panneaux du premier étage.

Dans le premier on voit encore :

**W. ARTERNVM (REX) FRANCIÆ**

dites le second :

**W. AETERNVM REX FRANCIÆ**

et dans le troisième :

**W. PAX IN ARTIORVM.**

Le mot *FRANCIÆ* répété sur ce monument attira surtout l'attention populaire et lui fit donner le nom de Porte-de-France qu'il a conservé jusqu'à aujourd'hui.

(1) *Cartulaire du Chapitre de Nîmes, Chapitre 25, 45, 60, 134,*

(2) *Histoire de Languedoc, II, Preuves, page 200.*

(3) *Layette du Trésor des Chartes, tome 1. page 35 et Cartulaire de St-Sauveur de la Fontaine.*

(4) *Ménard, I, preuves, pages 51-58.*

(5) *V. Ménard, VI, page 149.*

Les murs de l'enceinte romaine en partant de la Porte Couverte, après avoir fait un angle saillant, allaient en droite ligne au Pont de l'Abattoir.

Une chapelle dite de Saint-Jacques de la Porte-Couverte avait été adossée à l'atteler» Porte ; les recteurs de cette chapelle dont les noms sont venus jusqu'à nous, sont :

En 1446 Michel de Castanet ; - 1466 N. de Mari ; - 1533 Claude Priati ; - 1572 Deleuze ; - 1605 Jean Barbier, chanoine de Nîmes ; - 1616 Noble Louis de Georges, chanoine ; - 1650 Raymond Martin, chanoine ; - 1656 Pierre Tombarel - 1658 Barthélemy Brunel ; - 1679 Mathieu Séguret ; - 1726-1774 Louis-Antoine Séguret ; -1774 Jean Giraud qui a été le dernier titulaire (6).

(6) *Voir Abbé Goffroy, (note sur St-Paul, page 31).*

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la rue dont nous occupons s'appelait sur une partie de son parcours rue de la Charité soit à cause de son voisinage avec l'hôpital général, soit en souvenir de la Charité de Nîmes.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, il existait à Nîmes deux institutions de bienfaisance qu'il est intéressant de faire connaître, la Charité de Saint-Césaire qui avait son siège dans une maison voisine de celle de Louis Raoul, le fondateur de l'avocaterie des pauvres, et la Charité de Nîmes.

La Charité de Saint-Césaire existait dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le cartulaire du chapitre de la Cathédrale de Nîmes nous révèle l'existence de l'église de ce village au Xe siècle et un document des archives de l'Hôtel-Dieu qui porte la date du 1<sup>er</sup> mars 1241 nous fait connaître un accord intervenu entre Pierre de Cadols, recteur de cette église, et les deux frères Pierre et Pons Francluse, au sujet de trois sétiers de blé légués à la charité de Saint-Césaire par leur père. En 1263, la Charité de Saint-Césaire entra en part avec l'hôpital de Nîmes dans le legs de deux vignes fait par Guillaume André. En 1301, Guillaume d'Estampes, dit Guillaume de la Vigile, concède par donation entre vifs à Pons

de Romeguières et à Pierre Cossonelle, *caritadiers* de Saint-Cézaire, un sétier de froment. On pourrait citer ainsi plusieurs dons de vignes de blé ou de vin.

La Charité de Nîmes est moins ancienne que celle de Saint-Cézaire. Le premier acte qui, dans les archives de l'Hôtel-Dieu nous révèle son existence, est le testament de Jeanne Cabrieyrès de Nîmes, qui lègue, en 1347, à la charité de cette ville qui se fait le jour de l'Ascension par les consuls, un sétier de macle (*mélange de seigle et de froment*) à prendre annuellement sur une olivette située en Mégaurie.

C'est le jour même de l'Ascension qu'avait lieu cette aumône à la porte de la cathédrale. Les pains étaient bénis à l'autel et portés à la porte de l'église par les consuls qui faisaient eux-mêmes la distribution aux indigents en présence du peuple assemblé.

La Charité de Saint-Cézaire fut supprimée en 1545. Les administrateurs de cette œuvre ayant négligé de rendre compte des revenus qui leur étaient confiés, furent cités à la requête des consuls. Un conseil fut réuni extraordinairement le 3 octobre 1546, et le lieutenant du roi, d'Albenas, qui le présidait, fit déposer les clefs de la maison de charité avec tous ses titres, et ordonna provisoirement que les revenus de cette œuvre, qui étaient consacrés tous les ans à faire une aumône publique le jour de la Pentecôte, seraient employées à l'entretien des pauvres de l'hôpital avec injonction aux consuls de veiller à l'exécution de cette ordonnance (7).

(7) Voir Ménard, tome 4, page 179 et Mémoires de l'Académie du Gard, 5 juin 1875. - Étude de M. l'Abbé Azaïs.

La suppression de la Charité de Nîmes suivit de près celle de Saint-Cézaire et ses revenus reçurent la même destination. Ce fut l'hôpital des Chevaliers qui hérita des biens de cette institution ; mais les titres et concessions royales qui autorisaient cette concession s'étant égarés, le roi Louis XIII par lettres datées de Paris, le 28 février 1614 confirma et ratifia en faveur de l'hôpital tous les droits et incorpora de nouveau à cet établissement tous les biens qui lui provenaient des deux charités.

Après la Révolution de 1789, les juifs agita obtenu l'autorisation de s'établir où ils voudraient, quittèrent le Comtat Venaissin et vinrent en assez grand nombre se fixer à Nîmes. Voulant avoir un lieu pour célébrer leur culte, ils louèrent dans la rue Porte de France, la maison qui appartient aujourd'hui à M. Léon Dombre et conservèrent ce local jusqu'au moment où ils firent bâtir une synagogue dans la rue Roussy. Dans la maison Dombre on voit encore le bassin dans lequel les femmes juives venaient faire leurs ablutions soit avant le mariage soit quarante jours après leur couches ; il existe aussi encastré dans le mur un petit autel qui porte l'inscription suivante :

**QUARTANF  
VOTUM. RED  
DET. LIBENS  
MERITO  
BYRRIA. SEVE  
RILLA**

Byrria Sevérilla fille de Quartannus fit ce vœu de sa propre volonté.

A côté de ce petit autel, on remarque un fragment de chapiteaux de colonne représentant le buste d'un ange ailé, ce morceau de sculpture quoique privé de la tête de l'ange était d'une bonne époque et provient peut-être de l'ancienne chapelle de Saint-Jacques dont nous avons parlé plus haut. C'est dans cette maison qu'une charitable personne, Mlle Mavit, originaire de Genève, et M. Boissier ont jeté les premières bases de l'établissement des orphelines protestantes, qui fut transporté plus tard dans la maison de Paul Rabaud.

Dans la même rue se trouvait le moulin à huile de Paulhan, aujourd'hui converti en auberge, et la maison dans laquelle M. Roman père avait fondé le pensionnat qui au commencement de ce siècle était en grande réputation.

On se demande comment les inscriptions de la Porte-de-France peintes en 1660 à la simple détrempe ont pu se conserver jusqu'à aujourd'hui, car ce n'est que depuis quelques années que les ravages du temps se sont fait sentir et je me souviens d'avoir pu les lire toutes. Voici un détail d'histoire locale qui pourrait donner cette explication.

En 1814 et le 10 octobre, 13 comte d'Artois (*plus tard Charles X*) parcourant le Midi de la France traversa Nîmes ; à cette occasion des arcs de triomphe lui furent élevés, il en fut construit un sur place Montcalm et la Porte-de-France fut ornée de guirlandes de buis.

Il se pourrait qu'à ce moment on ait fait revivre les anciennes inscriptions de Louis XIV qui se trouvaient de circonstance, je ne garantis pas cependant cette explication.

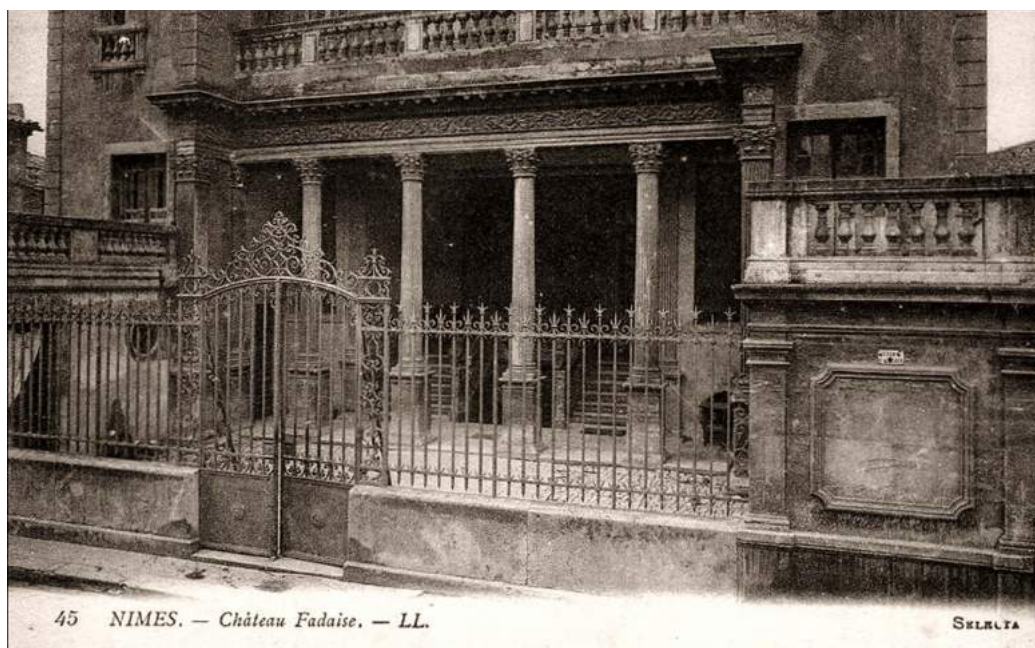
-oOo-

## LE CHATEAU-FADAISE

ou Fadèse.

*Situé à l'angle de la rue porte de France et la rue du Château Fadaise.*

Extrait de Nîmes et ses rues, Albin Michel, 1876 – Tome I pages 163-165



Malgré les minutieuses recherches auxquelles je me suis livré, il m'a été impossible jusqu'à présent de remonter d'une manière certaine à l'origine véritable de la construction et de la qualification de ce bel immeuble. Tout ce que je puis certifier c'est qu'en 1667 et le 29 juin le sieur Pierre de Serres acheta cet immeuble à la dame Louise de Baudan, veuve et héritière de M. Guillaume Brun.

Le sieur Pierre de Serres laissa deux enfants François de Serres et Marie de Serres, femme Reynaud. Celle-ci ayant hérité de son frère devint seule propriétaire de tous les immeubles de sa succession paternelle, et dans le nombre nous voyons désigné le Château-Fadèse ainsi que cela résulte d'un acte reçu Darlhac, notaire, à la date du 3 août 1729. Donc à cette date la qualification était déjà donnée.

Marie de Serres, femme d'Alexandre Reynaud, laissa une fille, Margueritte Reynaud, qui épousa Simon de Possac. Ce dernier étant mort. laissa une fille, Françoise de Possac, qui

épousa le sieur Pauc ; de ce mariage naquit une fille, Marthe-Sophie Pauc, qui hérita du Château-Fadèse suivant acte de partage du 29 février 1795, et épousa Jean-Jacques Destrems de Saint-Christol.

Le 19 mars 1828, M. Liotard acquit de ladite dame veuve Destrems le Château-Fadèse, suivant acte reçu M. Gide, notaire, et le 15 juillet 1865, M. Samuel Guérin en est devenu propriétaire suivant acte reçu M. Canonge.

Le champ des suppositions reste donc complètement ouvert et l'imagination de chacun peut suppléer à l'absence de renseignements positifs.

Ce château, à la gracieuse colonnade, au pérystile rappelant l'école italienne, aux vastes salles et galeries, peut avoir été construit à la fin du XVIIIe siècle, et l'on croit que c'est Gabriel Dardaillon qui en a été l'architecte. On sait en effet qu'en 1688, c'est ce même Dardaillon qui créa le boulevard du Grand-Cours.

Quant au nom de Château-Fadèse, l'étymologie qui se présente naturellement à l'esprit est celle de Château des Fées (*Fadas*) Le public peut avoir été impressionné soit par la rapidité avec laquelle il fut construit, soit par son élégance et la richesse de son ornementation, se trouvant isolé au milieu de vastes terrains probablement boisés, la superstition populaire peut l'avoir cru hanté par des fantômes, ou bien encore s'est-on contenté de lui donner tout simplement le nom du quarter ; il existe en effet le long du Cadereau une colline qui porte le nom de "*les fades*". Chacun choisira donc l'explication qui lui conviendra le mieux.

Un fait assez curieux à signaler, c'est que les différents propriétaires de ce château, tout en voulant profiter de la plus value que les terrains acquerraient chaque jour par suite de la création du quartier de la Fontaine, ont voulu conserver au château Fadèse l'avantage de son isolement et l'agrément de la vue. Aussi, dans tous les actes de vente a-t-il été stipulé que les maisons voisines ne pourraient pas être élevées de plus d'un étage. Ces diverses ventes ont été faites moyennant des rentes perpétuelles dont quelques-unes existent encore aujourd'hui. (1876)

